

Europe et services publics locaux : impacts des dispositions européennes et initiatives à venir

Le jeudi 13 mars 2025 - 10h30-12h00

Présentation de la formation

Les services publics, dénommés Services d'intérêt général (SIG) à l'échelle européenne, bénéficient d'une reconnaissance dans les Traités européens et de dispositions spécifiques pour assurer leur bon fonctionnement et leur financement. Les services publics sont par ailleurs reconnus comme indispensables à la réalisation de nombreux objectifs européens, comme par exemple ceux définis dans le Socle européen des droits sociaux. Le rapport LETTA sur l'avenir du marché unique, a, quant à lui, récemment rappelé le besoin d'investir dans les SIG, un pilier essentiel du modèle social européen et de l'économie sociale de marché.

Les dispositions européennes en vigueur impactent très directement une large partie des missions des collectivités territoriales et la façon dont elles les mettent en œuvre. Il s'agit en particulier des dispositions relatives au financement des obligations de services publics, mais également des dispositions relatives à la commande publique. L'exercice de coordination des politiques économiques et budgétaires de l'UE, connu sous le nom de Semestre européen, impacte également la capacité d'action et d'intervention des collectivités territoriales.

Certaines des dispositions européennes applicables devraient évoluer. C'est par exemple le cas des dispositions relatives aux marchés publics dont la révision devrait s'engager après une phase de consultation des parties prenantes actuellement en cours. Il est dans ce contexte indispensable de maîtriser la façon dont l'UE impacte les services publics locaux et de poursuivre nos efforts en faveur d'une plus grande prise en compte, par les Institutions européennes et la réglementation européenne, des spécificités liées à l'action publique.

Ce webinaire propose de présenter les principales dispositions européennes qui impactent les services publics locaux, ainsi que les évolutions à venir.

Objectifs pédagogiques

- Connaître les spécificités des services publics en droit communautaire
- Connaître les obligations communautaires applicables en matière d'organisation et de financement des missions de services publics
- Identifier les marges de manœuvre et les dérogations existantes

Déroulé

- Rappels et éléments de cadrage sur l'influence de l'intégration européenne sur les services publics locaux
- Les dispositions européennes applicables en matière de mise en œuvre et de financement des services publics locaux
- Les initiatives européennes à venir
- Discussion autour des positions défendues par les collectivités territoriales et leurs réseaux

Intervenante

- **Sabine MARTORELL**, Cheffe de projets, AFCCRE

[INSCRIVEZ-VOUS ICI](#)